



lantredesjeux.fr

Présidente : Mireille Parreira
Tel : 06.22.10.62.50

Email : ladjanimations@gmail.com

Site : lantredesjeux.fr



lantredesjeuxromorantin

Lantredesjeux41

Responsables des Pôles :

- **Jeux de Société modernes** : Mireille 06.22.10.62.50 / Laurence M 06.35.97.70.95
- **Jeux de Figurines** : Greg 06.95.30.96.78 Arnault 06.59.60.01.54
- **Jeux de Rôles** : Vivien 06.08.51.00.03
- **Cartes Magic** : Sylvain G. 06.84.67.42.68 JC 06.58.66.70.83
- **Poker et jeux de cartes** : Sébastien A. 07.67.14.12.04
- **Jeux du Soir** : Nicolas T. 06.01.34.71.49

Locaux de l'Association :

L'association dispose de deux locaux distincts :

- L'ancienne ludothèque située au 36 rue du Lys à Romorantin Lanthenay
- La salle de la Salamandre, annexe de la salle des fêtes de Pruniers en Sologne (dimanche après-midi uniquement)

Ouverture de l'association :

Pôle	Locaux	Période
Jeux de société modernes	Ancienne ludothèque renommée :l'Antre	Tous les dimanches de 15h à 19h
Cartes Magic	La Salamandre	Le dimanche de 14h à 19h
Jeux de rôle	Ancienne ludothèque	Certains jours le week-end*
Jeux de cartes et poker	Ancienne ludothèque	Certains vendredis soir*
Jeux du soir	Ancienne ludothèque	Certains jeudis ou vendredis soir*
Jeux de figurines	Ancienne ludothèque	En semaine ou le samedi*

*ces pôles établissent leur propre planning en fonction de la disponibilité des joueurs.

Cotisation annuelle :

Les montants de la cotisation sont soumis à l'approbation des membres de l'association présents à l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'adhésion commence dès le **1^{er} septembre** et est valable **jusqu'au 31 août** de l'année suivante.

Cotisation individuelle :

- **Adulte** (à partir de 18 ans) : **15€**
- **Enfant** (de 11 à 17 ans, sous la responsabilité d'un adulte) : **10€**

(Attention, une Attestation Responsabilité Civile doit être obligatoirement fournie si celui-ci n'est pas accompagné de ses parents).

Cotisation famille :

Pour l'adhésion de **minimum 4 membres d'une même famille**, un tarif de **10€ par personne** s'applique.

Adhésion en cours d'année :

- De mars à juin les cotisations sont toutes réduites de **5€**
- En juillet et août : l'adhésion est gratuite